

C OMMENAILLES (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome II (1854)**

Commenailles ; Communalis ; Communalia ; Quemenaillles.

Village de l'arrondissement de Dole., à 6 kms de Chaumergy, 18 kms de Loos le Saunier, et 40 kms de Dole.

Le territoire est limité au nord par Beauvemois (Saône et Loire) et Chaumergy, au sud, par Chapelle Voland, Relans et Desnes, à l'est par La Chauz, Froidevne, Vincent et Desnes, à l'ouest par Chapelle Voland et Beauvemois.

Altitude: 213 mètres.

Le Grand Bois, Le Vemois, Le Grand et Le Petit Villamier, La Piotière, La Grande et La Petite Rethassière, le Moulin du Vemois, La Maison du Pont de La Chauz, Les Gaudières, les Blancs, et Les Egarés font partie de la commune.

Les plus anciens registres de l'Etat Civil remontent à 1630.

On trouve sur le territoire d'abondantes mines de fer en grains qui ont été exploités pour les forges de Baudin. n y a dans le bois des Augrilles, une fontaine sulfureuse, appelée « La Magdelon », ayant la réputation de préserver de la fièvre les personnes qui en font usage.

On serait loin de soupçonner, en voyant le sol de Commenailles recouvert presque tout entier d'épaisses forêts, que ce village remonte à la plus haute antiquité. La Voie Romaine d'Arly à Bellevesvre et à Verdun, traversait Vincent et Commenailles.

Seigneurie : Les Seigneurs de cette terre avaient la justice haute moyenne et basse sur le territoire; Is la faisait exercer par un Bailli, un Juge Chatelain, un Greffier et des Sergents. Les appels des sentences du Bailli se portaient au Bailliage de Poligny. Les sujets étaient mainmortables, soumis au guet et garde, à la montre d'armes, aux réparations du Château à des corvées d'hommes et de charrue, à des cens en argent et en grains. Ils ne pouvaient disposer des communaux sans le consentement du Seigneur.

Seigneurs : L'Abbaye de Saint-Claude avait à Ruffey un Prieuré désigné dans un diplôme de l'Empereur Lothaire 1er, de l'an 855, sous le nom « d'Ausinicus » et plus tard sous celui « d'Oysenans ». Une colonie de religieux de ce Monastère s'établit à Saint-Didier et fonda un autre Prieuré appelé «Prieuré de Forey» ou de « La Magdeleine ». Ces deux établissements possédaient un vaste territoire, dans lequel était compris les villages de Vincent et de Commenailles. Pendant les désordres de l'anarchie féodale, les seigneurs de Ruffey et d'Arly usurpèrent une partie de ces domaines, ou les obtinrent à titre d'avoués. Jean de Chalon l'Antique possédait Commenailles en 1255. Cette Seigneurie fut vendue en 1301 à Guillaume d'Antigny, Seigneur de Longepierre. Elle passa ensuite à la Maison de Vienne. Le 12 décembre 1345, Philippe de

Vienne reconnut tenir en fief de Jean de Chalon sire d'Arlay le « Chastel et la ville de Quemennes ». Puis elle passa par acquisition dans la Maison des Falquier ou Fauquier de Poligny. Elle fut vendue à la Maison de Moréal, Seigneur de Moisey, et enfin vendue à Mr le Marquis de Durfort qui la posséda jusqu'au moment de la Révolution.



Fief de Villarnier : Les religieux de Baume étaient Seigneurs en moyenne et basse justice du Villarnier par suite de l'union faite à leur Abbaye, en 1442, du Prieuré du Sauvement. Il y avait une belle maison féodale, qui a été vendue en 1790, comme domaine national.

Fief de la Rechassière : Ce fief, après avoir appartenu pendant plusieurs siècles à la famille Galatin fut réuni par acquisition à la Seigneurie de Commenailles.

Fief des Gaudières : Ce fief appartenait en 1397, à Guyot du Vernois d'Arbois, du chef de Simonette son épouse. Il passa à la Famille Pelissonnier d'Arlay. En 1659, Dorothée Pelissonnier et Jean de Ronchaud son mari, le vendirent à Anthoine Thimonet, lieutenant du gouverneur des ville et château de Bletterans. En 1662, son fils Antoine François revendit à noble Louis Degrain, seigneur de la Mothe, le domaine des Gaudières. Le village des Gaudières ne se compose plus que d'une maison.

Fief de la Pinaudière : La Pinaudière était un village considérable autrefois. Il était tenu en fief des seigneurs de Commenailles, par la maison dite de Salins. Par un mariage, la maison de Salins le fit entrer dans la maison de Bouton. En 1666, Jean Roy, et en 1780, Marie Thomas de Maigret de Desnes, écuyer, se qualifiaient de seigneurs de la Pinaudière. Ce village n'existe plus aujourd'hui.

Château : L'ancien château de Commenailles, construit en briques s'élevait sur une motte artificielle. Son emplacement se reconnaît encore près du château moderne. Le château actuel construit en 1677, est entre l'église et le Grand Etang. Il est entouré d'un vaste parc. Il y avait sur l'étang un moulin autrefois banal, et à côté une tuilerie qui ont été démolis vers 1820. Le château et le domaine utile de la seigneurie de Commenailles, appartiennent à Mme de Durfort, épouse de Mr le Comte de Faucigny. En 1793 les habitants se portèrent en masse au château, se saisirent de tous les titres qu'ils trouvèrent et en firent un immense autodafé.

Eglise : L'église de Commenailles, située au centre du village est dédiée à Sainte Marie Magdeleine, dont on célèbre la tête le 22 juillet. Elle est orientée, composée d'un clocher, de trois nefs, d'un chœur et d'une sacristie. Au devant de la porte et sur le cimetière est une croix en pierre très élancée, datant de 1716. Le fût de la colonne est remarquable. C'est un seul morceau de pierre de 6 mètres de longueur sur Om 25 de diamètre.